Exercice 2009 - Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison - Affectation des résultats de l'exercice 2008 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibération du 25 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel appelé «Zone d'Activités Thomas Edison». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

- ➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,
- ➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2008 du Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison sont les suivants :

♦ Section d'investissement

0	Résultat d'investissement de l'exercice 2007	- 224 754,98 €	(1)
$ \circ $	Réalisations 2008		
	Dépenses réalisées	0,00 €	
	Recettes réalisées	+ 33 484,00 €	
		+ 33 484,00 €	(2)
$ \circ $	Résultat de clôture 2008 (1)+(2)	- 191 270,98 €	(3)

Le programme d'investissement 2008 fait apparaître au 31/12/2008 un besoin d'autofinancement de 191 270,98 €. Ce résultat résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

♥ Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2007 :	+ 3 957,80 €	(1)
▽ Réalisations 2008		
Dépenses réalisées	- 33 484,00 €	
Recettes réalisées	+ 33 484,00 €	
Excédent de fonctionnement	0,00 €	(2)
	+ 3 957,80 €	

▽ Restes à réaliser 2008

Dépenses à reporter -7 650,00 € Recettes à reporter +198 987,00 € Résultat des restes à réaliser +191 337,00 €

Il est proposé de maintenir l'excédent constaté de 3 957,80 € à la section de fonctionne-ment, en financement complémentaire des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, les crédits afférents seront proposés lors de la décision modificative n° 1 de l'exercice tels que définis dans le tableau ci-après :

Budg	Dépenses	Recettes	
001/001 CS 20200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	191 270,98	
Total investissement 191 2			
002/002 CS 20200	Résultat de fonctionnement reporté		3 957,80
Total fonctionnement			3 957,80

Budget Zone d'Activités Thomas Edison Résultat d'exécution du budget 2008

ZA Thomas Edison	Résultat à la clôture de l'exercice 2007 (1)	Part affectée à l'investissement 2008 (2)	Résultat de l'exercice 2008 (3)	Résultat de clôture 2008
Investissement	-22 4 754,98		33 484,00	- 191 270,98 (1) + (3)
Exploitation	3 957,80	0,00	0,00	3 957,80 (1) - (2) + (3)
Total	- 220 797,18	0,00	33 484,00	- 187 313,18

Résultat de l'exercice 2008

ZA Thomas Edison		Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	Α	33 484,00	232 471,00	265 955,00
Titres de recettes émis	В	33 484,00	33 484,00	66 968,00
(y compris recettes rattachées à l'exercice)				
Réduction de titres	С	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	D = B - C	33 484,00	33 484,00	66 968,00
Restes à réaliser	E	0,00	198 987,00	198 987,00
DÉPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	0,00	41 134,00	41 134,00
Engagements	G	0,00	41 134,00	41 134,00
Mandats émis	Н	0,00	33 484,00	33 484,00
(y compris dépenses rattachées à l'exercice)				
Annulation de mandats	1	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J = H-I	0,00	33 484,00	33 484,00
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	0,00	7 650,00	7 650,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J	33 484.00	0.00	33 484.00
Déficit	J-D	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser				
Excédent	E-K	0.00	191 337,00	191 337,00
Déficit	K-E	0,00	0,00	0,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable (3 abstentions) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT (2), M. BONNET, M. SASSARD, M. OMOURI, Mme M. JEANNIN (2), Mme GELIN), a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.